



La solution de visioconférence sécurisée Tixeo intègre un mode conférence. Cette fonctionnalité permet à une ou plusieurs personnes d'être positionnée(s) comme Intervenant pour mener une prise de parole de type séminaire devant un public formé par les autres Participants.

Ce mode de visioconférence vient compléter les deux autres modes déjà existants : le mode « Réunion » qui permet d'organiser une visioconférence classique, et le mode de vidéo-collaboration avancée « Fusion » qui offre la possibilité de créer des groupes de discussion indépendants au sein d'un même espace de collaboration.

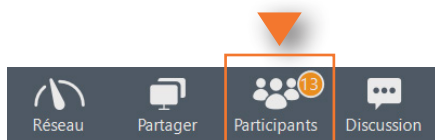
Activation du mode « Conférence »

Seules les personnes possédant les droits de modération  peuvent activer le mode Conférence.

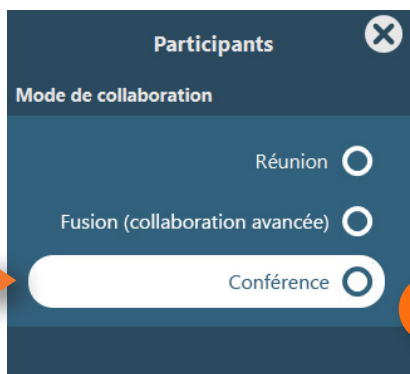
1 Cliquez sur le bouton « Participants » situé dans le menu en réunion en haut de l'écran.

2 Sélectionnez ensuite « Conférence » : le mode conférence est alors activé.

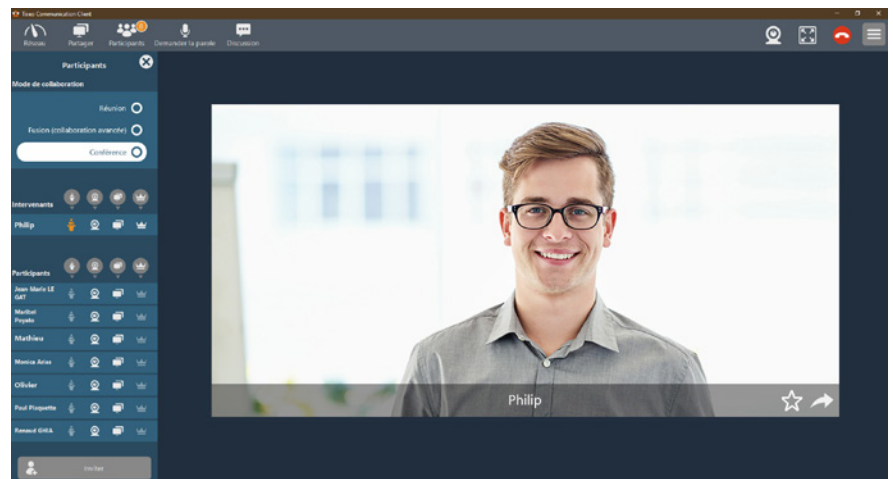
- Seules les personnes ayant le statut **Intervenant** apparaissent alors à l'écran et peuvent ainsi parler au public.
- Les personnes ayant le statut **Participant** ne voient pas leur vidéo apparaître à l'écran : personne ne peut ainsi les voir et les entendre. Ils restent spectateurs invisibles de la conférence. Ils peuvent néanmoins s'exprimer par message instantané en utilisant la fonctionnalité «Discussion» accessible dans le menu en réunion en haut de l'écran.



1

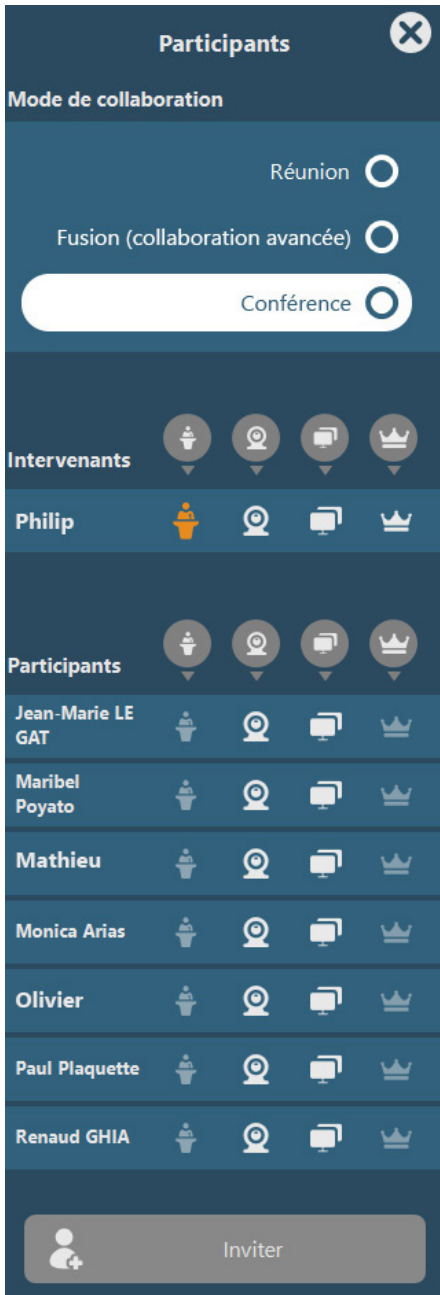


2




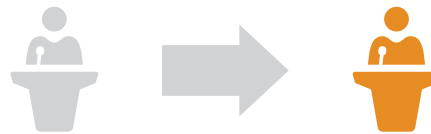
Une fois le mode Conférence activé, seul l'Intervenant apparaît à l'écran et peut ainsi parler. Les autres personnes sont présentes mais ne sont plus visibles. Elles ne peuvent plus intervenir oralement.

- Lors du passage du mode « Réunion » au mode « Conférence », les personnes ayant les droits de modérations sont automatiquement positionnées comme Intervenant. Elles seront alors vues et entendues par l'ensemble des personnes connectées à la conférence.
- À tout moment, une personne ayant les droits de modération peut choisir de désactiver le mode Conférence en sélectionnant l'un des deux autres modes disponibles (Réunion ou Fusion).



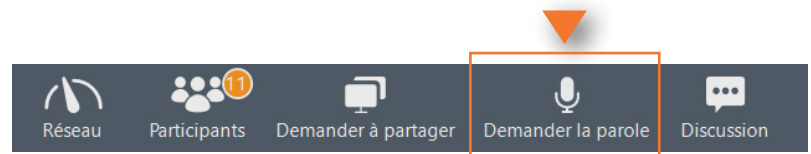
Gestion du mode «Conférence»


- 1 Une personne ayant les droits de modération  peut changer le statut de n'importe quelle personne assistant à une conférence en cliquant sur l'icône intervenant.



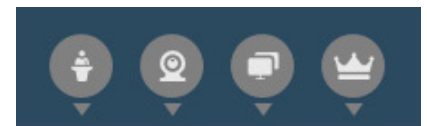
Il est tout à fait possible d'être Intervenant sans avoir les droits de modération activés.

- 2 Si un Participant souhaite demander le statut d'Intervenant pour s'exprimer en public, il peut en faire la demande en cliquant sur le bouton « Demander la parole » du menu en réunion situé en haut de l'écran.



- Une personne ayant les droits de modération recevra alors une notification et pourra alors procéder au changement de statut.
- Le Participant ayant demandé la prise de parole deviendra Intervenant : Il sera alors vu et entendu par l'ensemble des personnes connectées à la conférence.

Une personne ayant les droits de modération, pourra changer simultanément les droits de tous les Participants en cliquant sur le bouton situé en haut de la colonne du droit qu'il souhaite changer.



Besoin d'assistance ?



Contactez l'équipe support Tixeo

- +33 (0) 467 750 431
- support@tixeo.com